

Comportements de mobilité et pratique du télétravail: Restitution de l'« enquête entreprises »

Club de la mobilité
Colloque annuel 2021

2/12 / 2021



Méthodologie

Enquête en ligne réalisée auprès des entreprises de Bordeaux Métropole du 20 octobre au 29 novembre 2021

34 retours

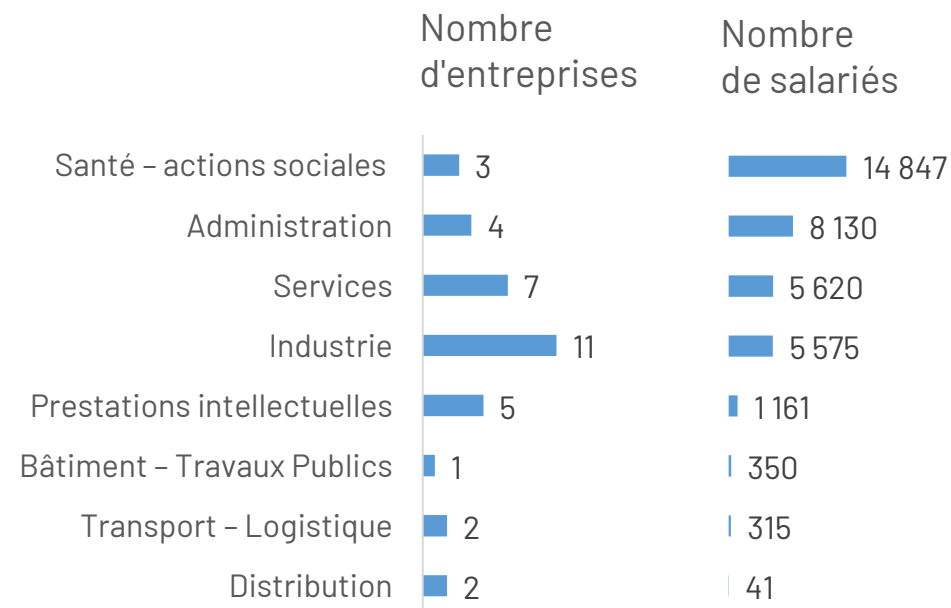
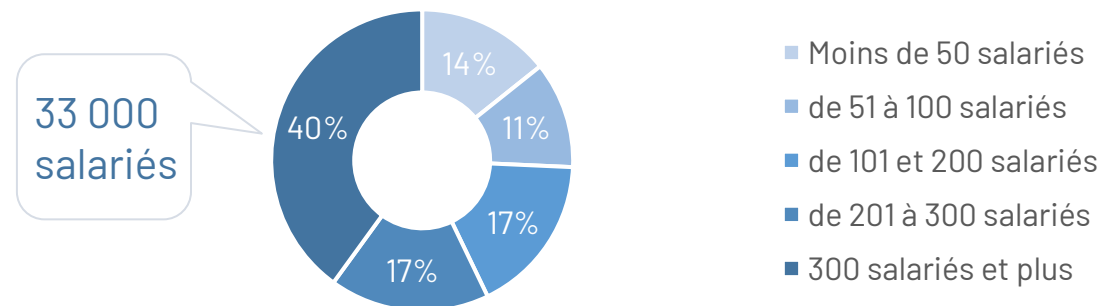
Un total de 36 000 salariés

19 entreprises sont localisées à Bordeaux

15 sur le reste de la Métropole

1 multi-sites

Répartition des entreprises par nombre de salariés



Des entreprises concernées par les problématiques de mobilité

80%

des entreprises disposent d'un plan de mobilité (63%) ou envisagent d'en réaliser un (17%)

34%

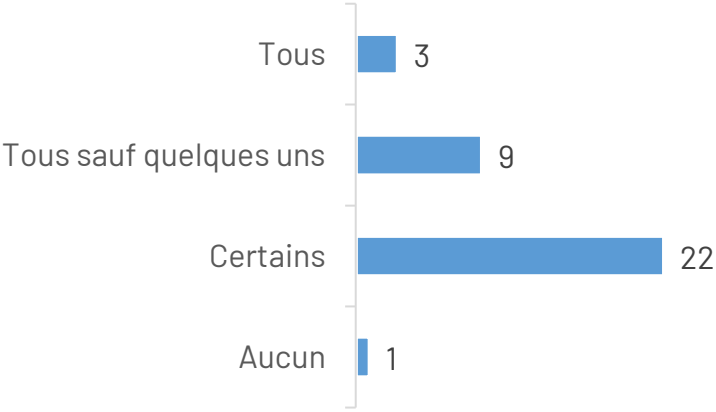
des entreprises déclarent avoir mis en place le forfait mobilité durable (loi LOM 2019)

71%

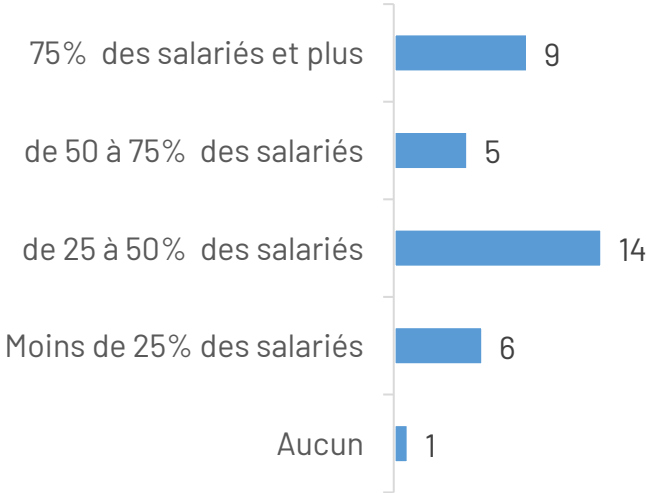
des entreprises ont réalisé les négociations annuelles obligatoires sur la mobilité ou prévoient de le faire

Qui peut télétravailler ?

Dans votre entreprise, quels métiers ou types de postes sont éligibles au télétravail ?



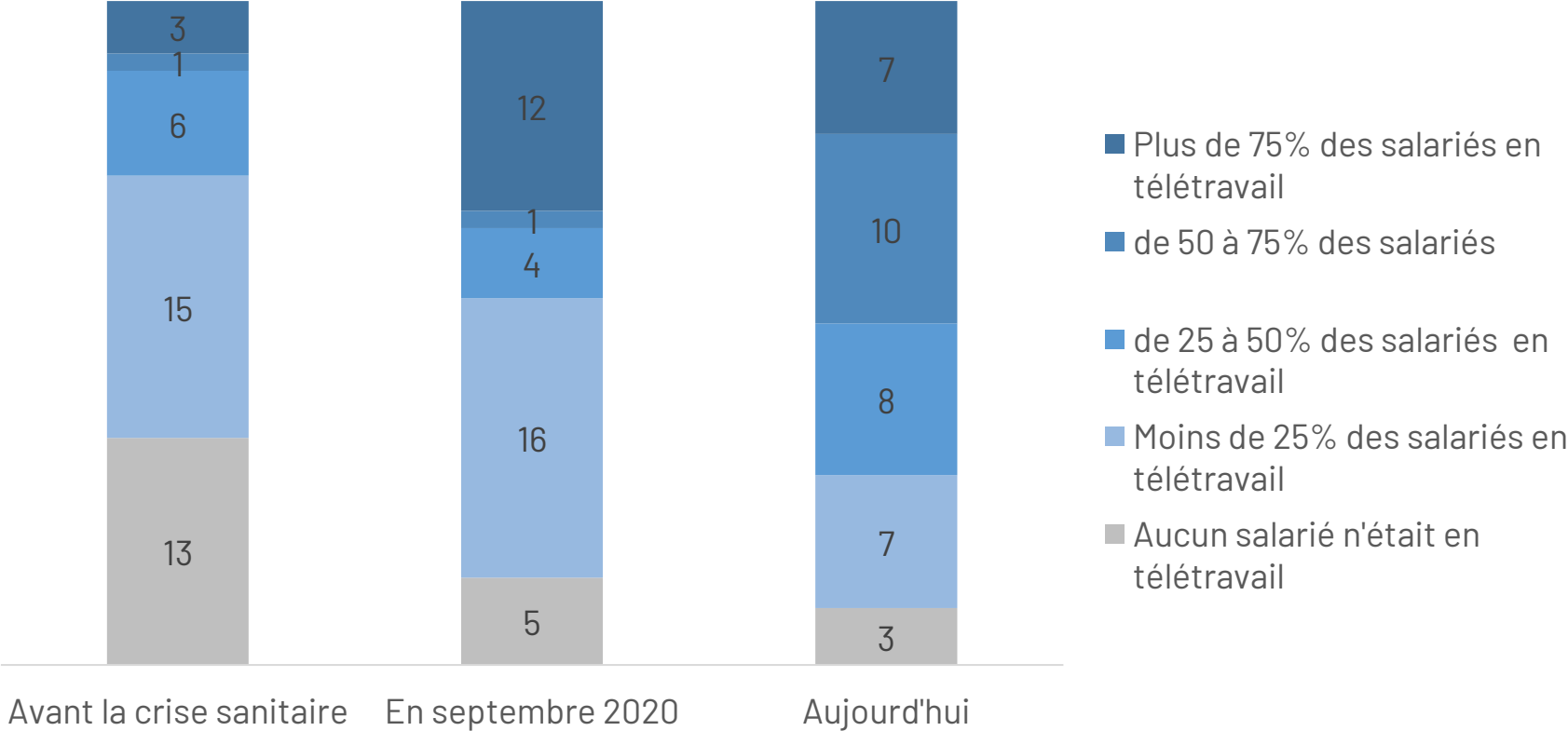
Potentiellement, quel pourcentage de salariés pourraient faire du télétravail, de manière régulière ou occasionnelle ?



13 200 des salariés peuvent **potentiellement** télétravailler soient 37%

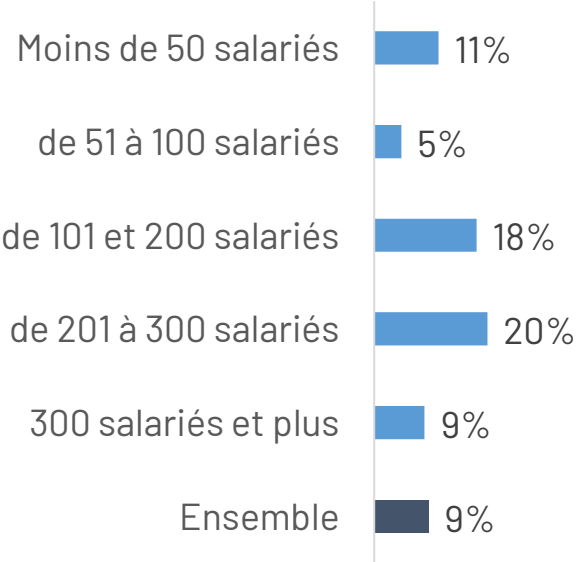
Les différents confinements démocratisent les habitudes de télétravail

Répartition des entreprises selon la part de télétravailleurs

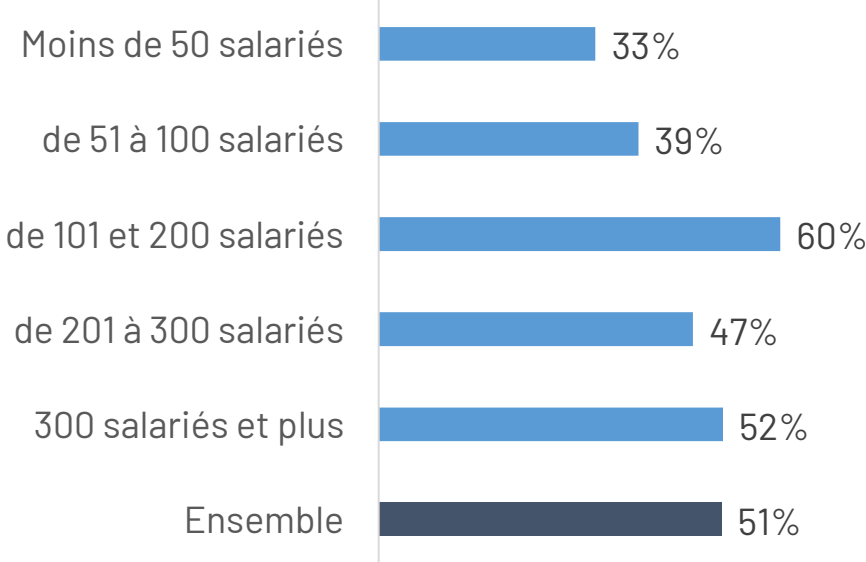


Pour toutes les tailles d'entreprises

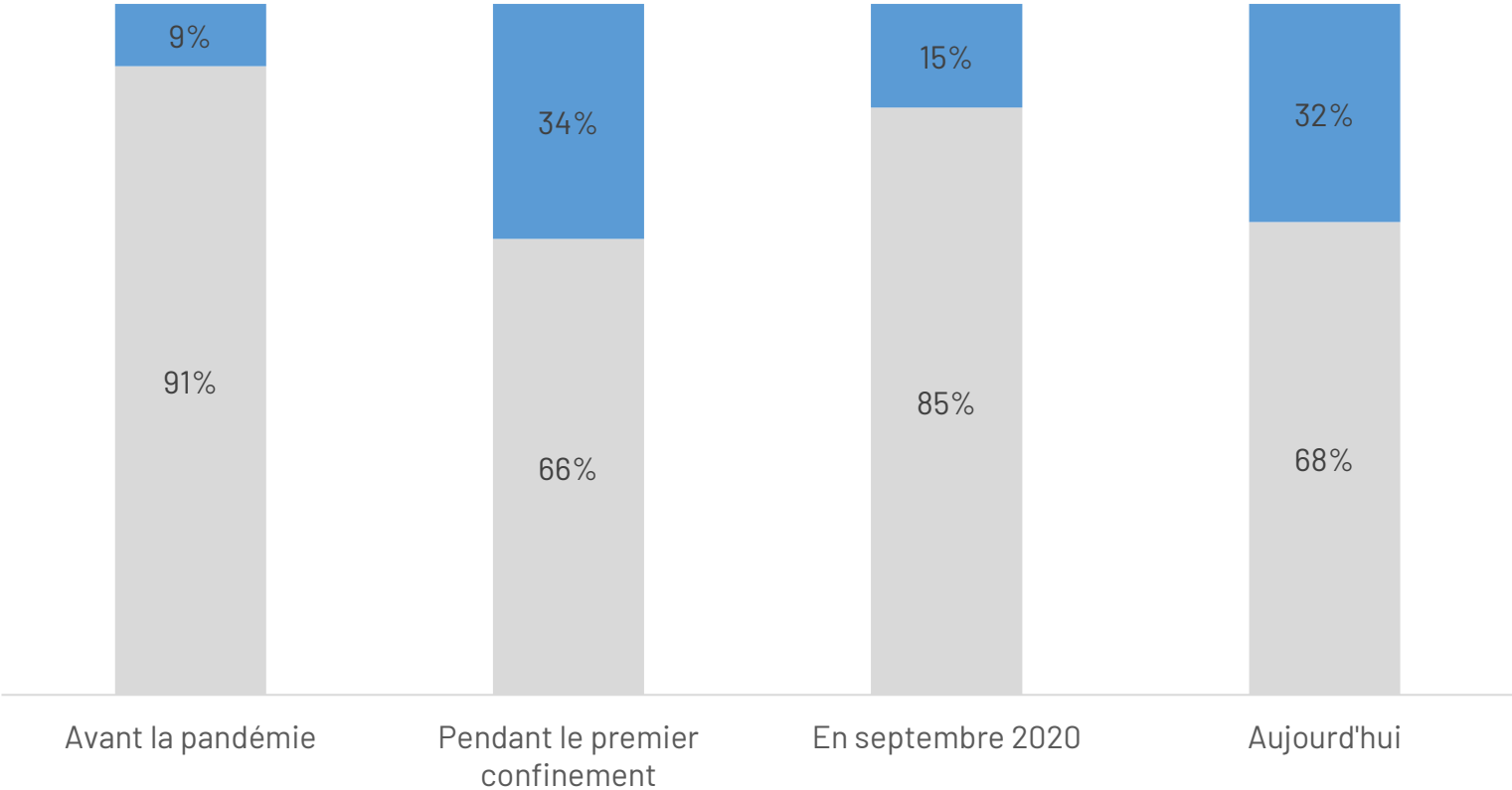
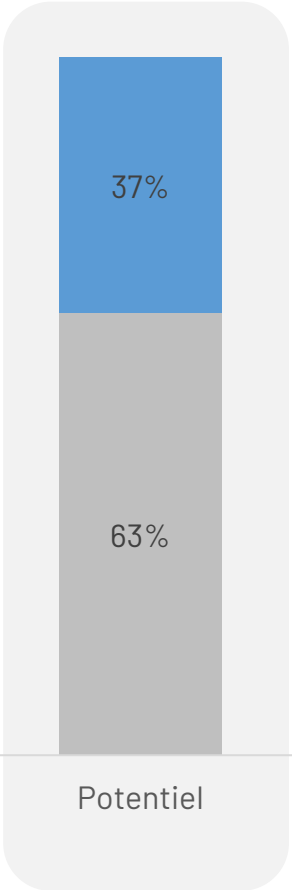
Part de télétravailleurs AVANT la pandémie



Part de télétravailleurs aujourd'hui



Aujourd'hui 32% des salariés télétravaillent régulièrement ou occasionnellement



■ Télétravailleurs
■ Non télétravailleurs

Une majorité des accords autour de 2 jours par semaine de télétravail

Quel est le nombre maximal de jours en télétravail prévu ?

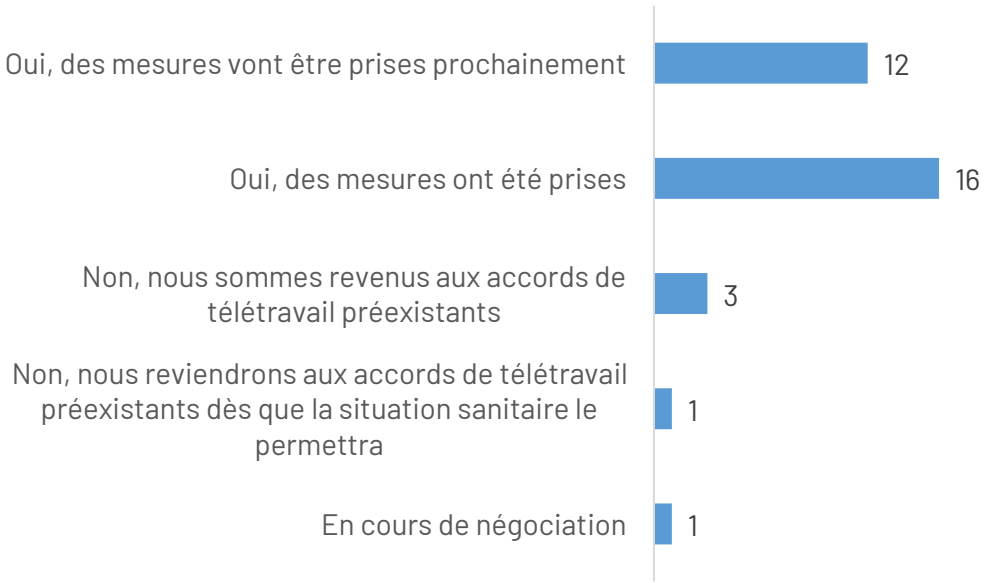
	En septembre 2020	Aujourd'hui
En cours de négociation		2
Moins	6	0
1 jour par semaine	7	1
2 jours par semaine	16	17
3 jours par semaine ou plus	9	1

Ce maximum n'est utilisé que par un télétravailleur sur deux

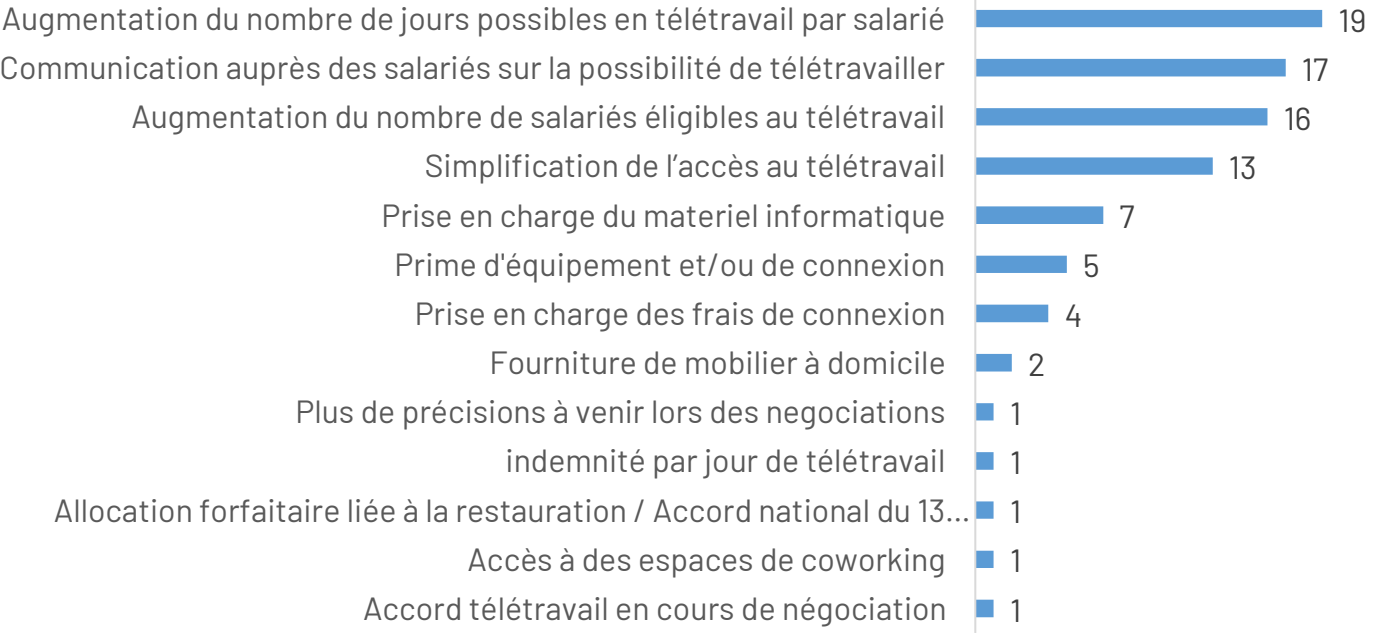
		Avant la pandémie	en septembre 2020	Aujourd'hui
Part de télétravailleurs		9%	15%	32%
Réguliers	2 jours par semaine	13%	56%	50%
	1 jour par semaine	62%	30%	27%
Occasionnels	2 à 3 jours par mois	21%	11%	31%
	moins souvent	1%	2%	2%

28 entreprises sur 34 ont pris des mesures pérennes en faveur du télétravail

Votre établissement-a-t-il pris ou envisage-t-il de prendre des mesures pérennes encourageant à moyen terme plus de salariés à pratiquer le télétravail ?

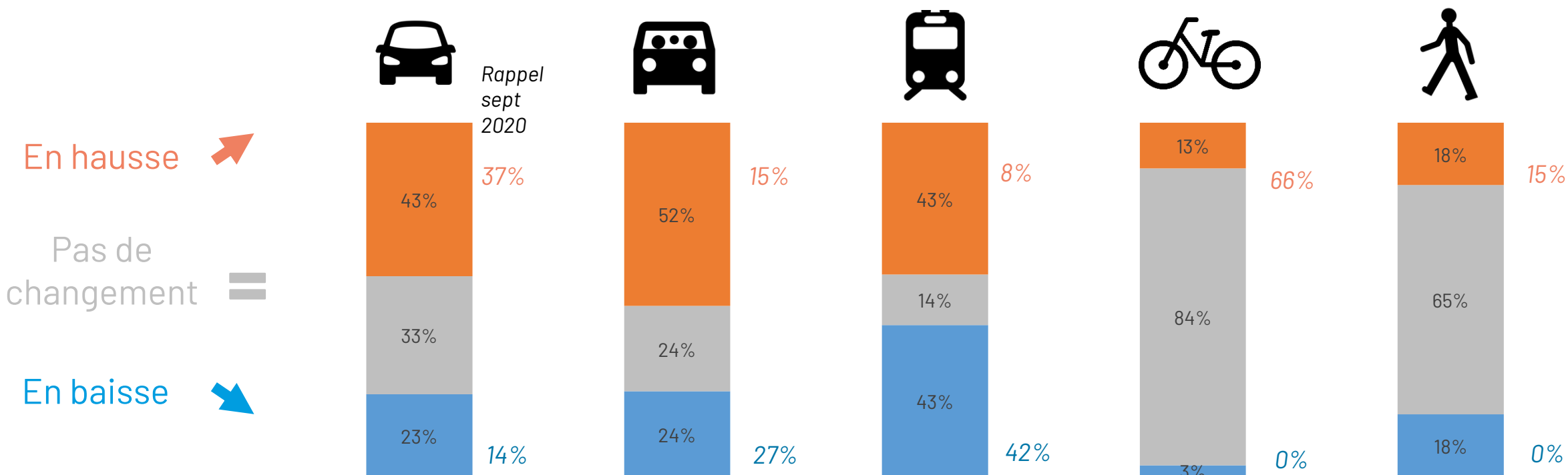


Lequelles ?



Hausse ressentie du covoiturage et des TC

Pour la grande majorité des entreprises les comportements de mobilité ont changé depuis la fin du confinement (27 sur 35)



Une large palette d'actions mises en place

Avez-vous mis en place d'autres actions relatives à la mobilité ?

Mise en place d'abris pour les 2 roues sur parkings salariés

Mise en place de vélos électriques de fonction

Distribution d'équipements /protections et formation au bon usage du vélo

Remboursement des frais km pour vélo et covoiturage



Organisation des horaires pour permettre le covoiturage



prise en charge à 80% des abonnements en transport en commun

Evènement et intervention auprès de nos salariés afin de présenter les offres existantes en matière de transport

installation de bornes de recharge électriques

